

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. DE CHANIERES

Prélèvement	00149353	Commune	CHANIERES
Unité de gestion	0015 - A.I. DE CHANIERES	Prélevé le	mardi 28 janvier 2025 à 11h45
Installation	UDI 000906 - R. NORD DE CHANIERES	par	J. EECKMAN
Point de surveillance	0000001525 HAMEAU LES ESSARTS	Motif	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	ROBINET LAVABO SALLE DE BAIN PARTICULIER	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	10,8 °C			
Température de l'eau	9,7 °C		25	
pH	7,3 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	0,55 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,65 mg(Cl ₂)/L			

Type de l'analyse : D1 Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
Code SISE de l'analyse : 00149303 Référence laboratoire : 25012700739701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	27 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,2 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,3 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	678 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	5,4 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00149353)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

La Rochelle, le 4 février 2025
Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT